

SECRÉTARIAT PROVINCIAL
TERRENIER
DU
RUANDA-URUNDI

№ 175/sec.

Transmis copie pour information à Messieurs le Résidents (DME) et Administrateur de Territoire (TUS).
à RUHENERI.-

Copie à Monsieur le Gouverneur du S.T.A. à USUMBUA.

Ugandura, le 9 janvier 1951.-

Pour le Vice-Gouverneur Général du Congo belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi.
Le Secrétaire Provincial f.f.,

M. VILLEBERT.

MINISTÈRE

CONGO BELGE
Secrétariat Général
2ème Section

COPIE

Ruhengeri

Information
N° 922/42/29692.
1 Annexe.



4450

OBJET:
Autorisation de filmer.

Léopoldville, le 25 décembre 1950.-

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, copie d'une lettre accordant à Madame Roger Goetze l'autorisation de procéder à des prises de vues cinématographiques dans le Territoire du Ruanda-Urundi, dans les Provinces Orientale, du Kivu, du Katanga, du Kasai et de Léopoldville.

Madame R. Goetze réalisera un reportage cinématographique du Rallye automobile Méditerranée-Le Cap.

L'expédition comprendra deux véhicules, dont l'un transportant 2 opérateurs, traversera le Congo Belge pour rallier Broken-Hill, tandis que l'autre passera par les territoires britanniques.

Par contre, au retour du Cap, la seconde voiture et son équipage gagneront Brazzaville par le Congo Belge pour filmer à loisir les sites et étapes qui auraient été insuffisamment mis en valeur en raison de la rapidité du passage en cours de la compétition.

Pour le Gouverneur Général,
Le Vice-Gouverneur Général f.f.,
S/ de THIBAULT.

Monsieur le Vice-Gouverneur Général
du Congo Belge
Gouverneur du Territoire du Ruanda-Urundi
à USUMBUA

C O P I E

Léopoldville, le 25 décembre 1950.

N° 922/42/29691

Madame,

Demandant suite à votre lettre n° 1.000 du 7 décembre courant, j'ai l'honneur de vous autoriser à effectuer les prises de vues cinématographiques faisant l'objet de votre demande.

Cette autorisation est valable pour une durée de six mois dans les Provinces Orientale, du Kivu, du Katanga, du Kasai, de Léopoldville, ainsi que dans le Territoire du Ruanda-Urundi. Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Madame Roger Goetze
c/o Union Générale Cinématographique
104, Champs-Elysées
PARIS (8e)

FRANCE